

CORRIGE

DOCUMENT 1

TABLEAU PREPARATOIRE DE LA TVA A PAYER

		Montant TTC	Montant HT	TVA
VENTES	⇒ Vente de marchandises	480	401,34	78,66
	⇒ Prestations de service	3891	3186,45	624,55
	Total		3588 €	703 €
ACHATS	⇒ Achat de matières premières		404,00	79,18
	⇒ Achats de marchandises		250,00	49,00
	⇒ Achat services extérieurs			
	Total			270 €
	⇒ Achat d'immobilisation		725,00	142,10
			1219,00	239 €
TVA A PAYER ou CREDIT DE TVA	TVA Collectée			703 €
	TVA Déductible - Sur Biens et Services - Sur immobilisation			270 € 239 €
	TVA à payer			194 €

BAREME DE NOTATION / 6

		Montant TTC	Montant HT	TVA
VENTES	⇒ Vente de marchandises		0,5	0,5
	⇒ Prestations de service		0,5	0,5
ACHATS	⇒ Achat de matières premières			0,5
	⇒ Achats de marchandises			0,5
	⇒ Achat services extérieurs			0,5
	⇒ Achat d'immobilisation			0,5
TVA A PAYER OU CREDIT DE TVA				2

CORRIGE

DOCUMENT N° 2

DECLARATION DE TVA MODELE CA3

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

N° 3310-CA3



N° 10983 - 06
MODÈLE COIFFEUR
N° 207-01-001

TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE (ET TAXES ASSIMILÉES)

RÉGIME DU RÉEL NORMAL - MINI RÉEL



PÉRIODE DE DÉCLARATION Ne pas utiliser cette déclaration pour une autre période

Jours et heures de réception

Adresse du service
où cette déclaration doit
être déposée
ou plus tard

**Direction Générale des Impôts
2, rue de Slovénie
86000 POITIERS**

Identification du destinataire

Adresse de l'établissement
où est faite l'activité de l'entreprise

**ENTREPRISE STYLDECOIFF
2, rue Guillaume le Troubadour
86015 poitiers**

Respecter les indications inscrites sur le récépissé qui ne correspond pas à la situation exacte de l'entreprise, rectifier les erreurs.

Type	N° de déclaration	CC	Portée	CVA	Taux	Régime

Numéro de TVA intracommunautaire après un pays de l'UE: _____
N° d'identification de l'établissement (SIRET) _____

INITIALITES DE DÉCLARATION ET DE PAIEMENT (voir notice)

Cette déclaration est obligatoirement établie en euros.

Attention : ne portez pas de centimes d'euro (cf. règles d'arrondissement page 2 de la notice n° 3310-CA3).

Si vous soumettez cette déclaration en francs, en vertu des mesures particulières en vigueur dans la notice (déclarations infra-annuelles ou rectificatives), veuillez l'indiquer dans le cadre réservé à la correspondance.

Paiement : À compter du 1^{er} janvier 2002, les paiements doivent obligatoirement être effectués en euros. Le paiement en francs est toutefois possible, jusqu'au 1^{er} février inclus, pour les règlements en monnaie.

PAIEMENT, DATE, SIGNATURE

Date: **6/02/2003**
Signature: **DUBREUIL**
Téléphone: **05 49 36 72 72**

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Somme: _____
Date: _____
N° PC: _____
N° d'opération: _____

Période	
Taux	0,05
Taux	0,05
Taux	0,05

Spécifier la nature de la signature (personnelle ou professionnelle) et la date de la signature.

• Si le paiement est effectué par chèque, mentionner le numéro du chèque et la date de sa remise à la banque.
• Si le paiement est effectué par virement, mentionner le numéro du virement et la date de son encaissement.

CADRE RÉSERVÉ À LA CORRESPONDANCE

Barème de correction

Page de garde / 2 0 ou 2
Page de déclaration de TVA / 4
(B) TVA :

Base HT	Taxe due
0,5	0,5
TVA à déduire	
- sur Immo	0,5
- sur Biens et Services	0,5
TVA à payer	2

Si vous n'avez à remplir aucune ligne de ce formulaire (déclaration « néant »), veuillez cocher cette case

A MONTANT DES OPÉRATIONS RÉALISÉES

Ventes, prestations de services		3588	Exportations hors CE		
Autres opérations imposables			Autres opérations non imposables		
Acquisitions intracommunautaires	004		Livraisons intracommunautaires	004	
(dont ventes à distance et/ou opérations de montage :			Achats en franchise	007	

B DÉCOMPTÉ DE LA TVA À PAYER

Opérations réalisées en France métropolitaine				
Taux normal 19,8 %	0200	3588		703
Taux réduit 5,5 %	0205			
Opérations réalisées dans les DOM				
Taux normal 8,5 %	0201			
Taux réduit 2,1 %	0100			
Opérations imposables à un autre taux (France métropolitaine ou DOM)				
Ancien taux	0201			
Opérations imposables à un taux particulier (décompte effectuée sur annexe 3310 A)				
TVA antérieurement déduite à reverser			0077	
Total de la TVA brute due (lignes 06 à 18)				703
Dont TVA sur acquisitions intracommunautaires			0044	
Dont TVA sur opérations à destination de Monaco			0038	

La ligne 17 ne concerne que les DOM. Les autres opérations relevant du taux de 2,1 % continuent d'être déclarées sur l'annexe 3310 A.

Biens constituant des immobilisations	0703		239
Autres biens et services	0702		270
Autre TVA à déduire	0050		
Report du crédit apparaissant ligne 27 de la précédente déclaration	8001		
<i>(À convertir en euros si ce crédit est en francs)</i>			
23 Indiquer ici le pourcentage de déduction applicable pour la période s'il est différent de 100 % <input type="text"/> %		24 Total TVA déductible (lignes 19 à 22)	509

CRÉDIT

TAXE À PAYER

25 Crédit de TVA (ligne 24 - ligne 16)	0705		26 TVA nette due (ligne 16 - ligne 24)		194
26 Remboursement demandé sur formulaire n° 3519 joint	8002		28 Taxes assimilées calculées sur annexe n° 3310 A	9979	
27 Crédit à reporter (ligne 25 - ligne 26)	8003		30 Sommes à imputer, exprimées en euros, y compris acompte congés	9989	
<i>(Cette somme est à reporter (ligne 27 de la prochaine déclaration)</i>			31 Sommes à ajouter, exprimées en euros, y compris acompte congés	9999	
Attention! Une situation de TVA créditrice (ligne 25 servie) ne dispense pas du paiement des taxes assimilées déclarées ligne 29.			32 Total à payer (lignes 28 + 29 - 30 + 31)		194
			<i>(N'oubliez pas de joindre le règlement correspondant!)</i>		

Les dispositions des articles 34, 35 et 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent, elles garantissent, pour les données vous concernant, auprès du centre des impôts, un droit d'accès et un droit de rectification. Si vous réalisez des opérations intracommunautaires, pensez à la déclaration d'échanges de biens à souscrire auprès de la Direction Générale des Douanes et des Droits indirects (cf. notice de la déclaration CA3).

CORRIGE

DOCUMENT n° 3

LE COMPTE BANQUE DE L'ENTREPRISE

Date	Libelle de l'opération	DEBIT	CREDIT	SOLDE	/ 8
02/01	Solde départ			910,00	0,5
07/01	Achat matière première		202,00	708,00	0,5
09/01	Assurance		96,00	612,00	0,5
11/01	Publicité		35,00	577,00	0,5
12/01	Eau		200,00	377,00	0,5
15/01	Revue Techniques		50,00	327,00	0,5
18/01	Achat matériel 20 %		243,80	83,20	0,5
20/01	Réparation séchoirs		35,00	48,20	0,5
27/01	Facture EDF		116,00	- 67,80	0,5
28/01	Honoraires comptable		150,00	- 217,80	0,5
29/01	Salaires Apprentie BP		867,97	- 1 085,77	0,5
30/01	Recettes mois	4291,00		3 205,23	0,5
					0,5
	Total	4291,00	1 995,77	3 205,23	0,5 / 0,5 / 1

+ 2 points pour calcul du solde après chaque opération.

CORRIGE

DOCUMENT N° 4

ANNONCE DE RECRUTEMENT /10

Salon STYLDECOIFF

Sarl au capital de 10 500 euros

2 rue guillaume le troubadour

86015 POITIERS

1,5

0,5 Recherche pour le mois de mars 2003 pour un CDI

1 Coiffeur (se) motivé(e) diplômé(e) BP ou BM

0,5 ⇒ Bonnes connaissances techniques

0,5 ⇒ Ayant participer à la gestion d'un salon sur 2 années

⇒ Sachant

0,5 prendre des initiatives

0,5 gérer les stocks, fichiers clients, tenue de la caisse sur informatique

0,5 négocier avec les fournisseurs

0,5 organiser des opérations commerciales

0,5 organiser le planning du personnel

0,5 être disponible

0,5 rémunération motivante

0,5 Contacter Mme DUBREUIL de 9 H à 19 H au 05 49 66 22 15

+ 2 pour la présentation

CORRIGE

DOCUMENT 5 : TABLEAU DE PREPARATION DU RESULTAT /8

CHARGES			PRODUITS		
HONORAIRES DU COMPTABLE	1700	0.5 PT	VENTES DE SERVICES	10000	0.5 PT
TIMBRES POSTAUX	90	0.5 PT	VENTES DE PRODUITS	2900	0.5 PT
FACTURE D'EAU	1100	0.5 PT			
FACTURE D'ELECTRICITE	1060	0.5 PT			
FRAIS DE PUBLICITE	500	0.5 PT			
FACTURE DE TELEPHONE	1000	0.5 PT			
ACHATS DE PRODUITS	3000	0.5 PT			
TOTAL CHARGES	8450	1 PT	TOTAL PRODUITS	12900	1 PT
RESULTAT(bénéfice)	4450	1.5 PT			